

ELECTIONS AUX COMMISSIONS TECHNIQUES

APPEL A CANDIDATURE

Des élections sont organisées conformément au règlement intérieur.

Articles VIII.3 - Dispositions communes aux Disciplines et Commissions.

Article VIII-5 - Élections des membres des commissions techniques.

On distingue quatre (4) grands groupes : Maquettes, Motonautisme, Moteur, Voile.....

Les commissions techniques compteront au maximum 9 membres titulaires

Tout modéliste ayant une licence « Dirigeant » ou « Juges » ou « Compétition », à jour de sa cotisation peut faire acte de candidature dans la discipline qu'il a déclaré pratiquer.....

Les membres des commissions techniques sont élus par les modélistes pratiquant la discipline..... pour une durée de quatre ans.

Le calendrier et les modalités de déroulement des élections aux commissions techniques sont définis par le Comité Directeur.

Les candidatures sont à envoyer à Jean Pierre BILLET avant le 2 juin 2020.

Après la clôture des candidatures, il sera établi des listes de candidats par discipline qui seront envoyées aux licenciés votants.

Le dépouillement se fera lors de l'Assemblée Générale des clubs en janvier 2021.

CANDIDATURE AUX COMMISSIONS TECHNIQUES



Je soussigné(e) présente ma candidature dans la catégorie suivante :

Maquette (NS & C) ou Voile (S) ou Motonautisme Rc (Mrc) ou Moteur (M)

Nom : Prénom : Date Naissance :

Adresse mail:

N° licence : Nom du Groupement (Association, Club) :

Fait à : Le : Signature :

Retour, avant le 2 juin 2020 par courrier postal ou électronique, au Président de la FFMN :

Jean Pierre BILLET 58 chemin de LIPARXEA, 64 990, MOUGUERRE.

jpbillet@orange.fr